

Notes pratiques

Sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée

Intelligence artificielle et protection de la vie privée

L'intelligence artificielle (IA) transforme profondément le paysage éducatif, en particulier dans les universités. Ces institutions, au carrefour de la recherche et de l'apprentissage, adoptent de plus en plus des systèmes d'IA pour améliorer l'enseignement, la gestion des ressources et les expériences étudiantes. Toutefois, cette adoption rapide soulève des préoccupations importantes concernant la protection de la vie privée et l'utilisation éthique des données personnelles.

Les universités recourent à l'IA pour automatiser des tâches administratives, telles que la gestion des inscriptions, le traitement des demandes de bourse et même l'examen des candidatures. Ces systèmes permettent de réduire les délais et les coûts tout en augmentant l'efficacité. Dans les laboratoires universitaires, l'IA est un outil clé pour traiter de grandes quantités de données, réaliser des simulations complexes et accélérer les découvertes dans des domaines variés.

Les systèmes d'IA dans les universités reposent souvent sur l'analyse de vastes quantités de données personnelles, y compris les notes, les habitudes d'étude, les présences et parfois même des données biométriques. Cela pose des questions sur la manière dont ces données sont collectées, stockées et protégées. Les risques de piratage ou de fuite de données sensibles sont bien réels et peuvent entraîner des conséquences graves pour les individus concernés.

Une autre problématique majeure est celle du consentement. Souvent, la population étudiante et le personnel universitaire ne sont pas pleinement informés de la manière dont leurs données sont utilisées par les systèmes d'IA. Cette absence de transparence peut créer un climat de méfiance et poser des problèmes éthiques.

Pour protéger la vie privée, les universités doivent se conformer à des réglementations strictes. Des normes qui garantissent que les données sont collectées et utilisées de manière responsable et avec le consentement éclairé des individus.

Il est crucial de sensibiliser la population étudiante, le corps professoral et le personnel aux enjeux de vie privée qui sous-tendent l'utilisation de l'IA. Investir dans des technologies de sécurité avancées, telles que le chiffrement et les systèmes de détection des intrusions, est essentiel pour protéger les informations sensibles des étudiants et du personnel.

La clé réside dans un équilibre entre innovation technologique et protection des valeurs fondamentales, un défi que les établissements d'enseignement supérieur doivent relever avec vigilance et détermination.



En adoptant des pratiques responsables et transparentes, les universités peuvent exploiter tout le potentiel de l'IA tout en respectant les droits des individus.

Pour toute question concernant la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée* (LAIPVP) et la *Loi sur les renseignements médicaux personnels* (LRMP), veuillez communiquer avec Carole Pelchat, coordonnatrice du Bureau de la protection de la vie privée, au poste 398.